



Accusation de harcèlement moral

Par **Sadok**, le **06/07/2019** à **16:26**

Bonjour maître j'espère que ma question vous soit claire je vous explique ma situation je suis séparé de ma femme depuis 1 décembre elle a quitté le domicile conjugal et moi je suis resté on a une fille de 8 ans j'ai demandé le divorce j'ai une avocate et pour le moment j'ai une audience le 9 juillet. j'ai découvert que son départ était préparé depuis longtemps pour être avec un autre homme et qui habite chez elle en ce moment même j'ai mené ma petite enquête pour prouver l'adultère mais j'ai commis l'erreur de lui envoyer des msg pour lui dire que je savais qu'elle a quelqu'un qui dort chez elle et des photos de son véhicule garé devant chez elle alors elle a été porter plainte à la gendarmerie pour harcèlement moral et j'ai été convoqué et interrogé par un cyber gendarme qui m'a été très sévère avec moi et qui m'a poussé à dire ce que lui il voulait que je dise il a pris mes empreintes et ma photographie comme les criminels et m'a dit que t'aura une autre convocation possible et que je risque de perdre la garde de ma fille si le procureur m'inculpe de harcèlement il veut perquisitionner mon portable pour voir si je dis la vérité et mes emplacements GPS alors j'ai refusé ma question c'est est ce que je risque de perdre la garde de ma fille si le juge me condamne de harcèlement et comment ça se passe dans ce cas et surtout qu'est ce que doit dire et faire pour m'en sortir surtout que je sais très bien que elle va montrer tout au juge le jour de son audience merci beaucoup pour votre aide si précieuse car mon avocate m'aide pas beaucoup